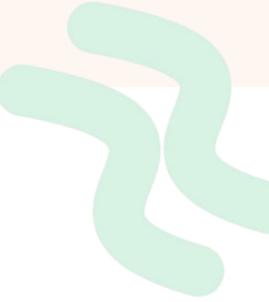




sensei



**Accompagner les personnes en  
situation de handicap**



## A propos



### Objectifs

- Comprendre les spécificités de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Identifier les besoins et obstacles spécifiques que rencontrent ces personnes dans la recherche d'emploi.
- Développer des stratégies adaptées pour soutenir les bénéficiaires dans la construction de leur projet professionnel.



# Définition du handicap

## OMS

Pour l'OMS, « est handicapé un sujet dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge, d'une maladie ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école où à occuper un emploi s'en trouvent compromis »

## La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 Février 2005

« Constitue un Handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

## Le handicap dans l'emploi

La situation de handicap dans l'emploi apparaît lorsqu'il existe une inadéquation entre les conséquences du handicap d'une personne et son environnement de travail. Dans seulement 15% des cas, il est nécessaire d'aménager le poste de travail.



## Stéréotypes à combattre

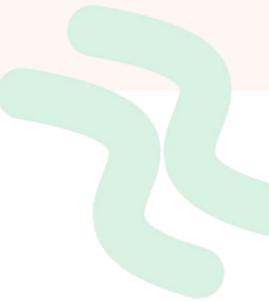
« La majorité des handicaps sont visibles. »  
80 % des personnes handicapées ont un handicap non visible (problèmes respiratoires, allergies, maladies infectieuses, cancer...).

« La plupart des personnes handicapées le sont de naissance. »  
85 % des handicaps sont acquis après l'âge de 15 ans.

« Travailler avec une personne handicapée nécessite toujours des adaptations de poste. »  
Dans seulement 15 % des cas, il est nécessaire d'aménager le poste d'une personne handicapée.



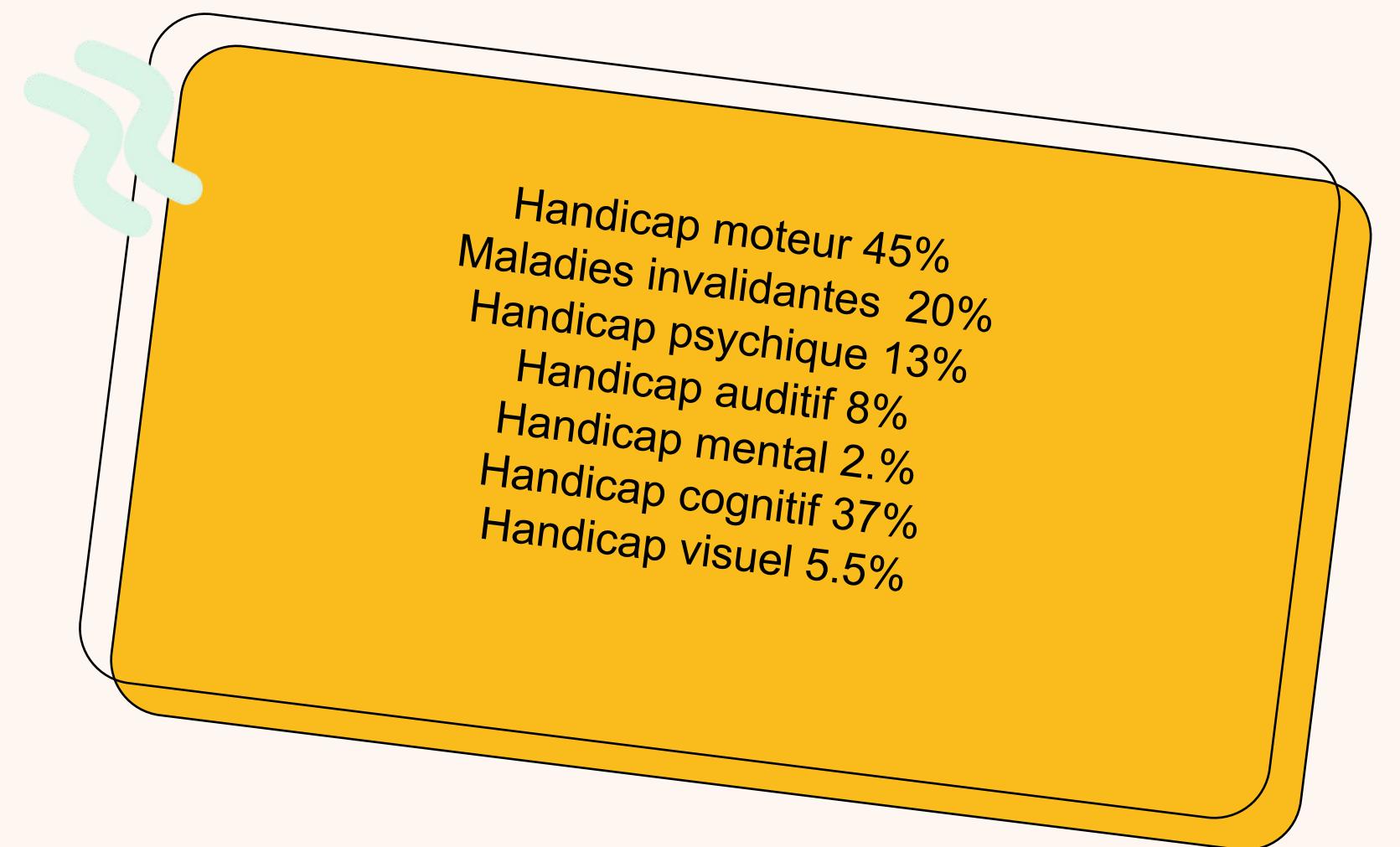
## Étapes du parcours PSH chez SENSEI



1. Premier contact et information
2. J+1 RDV service intégration . Prise de rendez-vous
3. J+2/ 3 Analyse des besoins spécifiques
4. Communication et adaptation
5. Suivi à mi-parcours
6. Clôture bilan



## Les familles de handicap





## Handicap moteur

**Infirmité motrice,cérébrale,paraplégie...**

### Définition

Ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes...). Le handicap moteur peut aussi affecter la parole. Le handicap moteur est généralement visible : déambulation difficile ou disharmonieuse, problèmes d'équilibre, utilisation d'un fauteuil roulant manuel ou électrique, de cannes ou de toute autre aide à la locomotion, sauf dans certains cas comme les traumatisés crâniens sans séquelles apparentes.

### Chiffres clés

8 millions de français touchés

600 000 français para-tétra ou hémiplégiques

370 000 utilisent un fauteuil roulant

### Quelles sont les difficultés que peut rencontrer la personne en cas de handicap moteur?

Se déplacer, changer de position ou au contraire, maintenir une position, porter des charges , coordonner certains gestes, prendre et manipuler un objet, communiquer (parler et écrire) dans le cas de déficiences motrices d'origine cérébrale,...



## Maladies invalidantes

**Épilepsie, diabète, myopathie, sclérose en plaques, Poliomyélite,...**

### Définition

État pathologique appelé à durer, ayant un retentissement sur la vie quotidienne. Se caractérise notamment par un caractère chronique, par une fatigabilité, par la nécessité de s'inscrire dans un parcours de soins.

### Chiffres clés

375 000 nouveaux cancer sont détectés tous les ans en France.

20% de la population française atteinte d'une maladie invalidante d'une manière plus ou moins sévère.

#### Quelles sont les difficultés que peut rencontrer la personne en cas de handicap moteur?

Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives, sans linéarité dans la manifestation des symptômes. Les traitements associés peuvent être lourds (entraînant notamment de la fatigabilité).

Se déplacer : incapacité ou capacité réduite, supporter l'effort physique (station debout prolongée, port de charges ...) fatigabilité,...



# Handicap psychique

**Phobies, trouble alimentaire, dépression, trouble obsessionnel compulsif, schizophrénie, Trouble bipolaire...**

## Définition

Le handicap psychique se définit par l'atteinte d'une pathologie mentale entraînant des troubles mentaux, affectifs et émotionnels, soit une perturbation dans la personnalité, sans pour autant avoir des conséquences sur les fonctions intellectuelles (OMS, 2013). Le handicap psychique est caractérisé par une difficulté de la personne à mobiliser ses capacités (UNFAM union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques). <https://www.unafam.org/>

Les troubles ne se manifestent pas nécessairement par des symptômes spectaculaires ou délirants. Les personnes concernées ne sont pas violentes. Les situations de handicap psychique ne sont pas toujours définitives : grâce à la prise régulière d'un traitement thérapeutique associé à une prise en charge psychosociale les troubles peuvent se stabiliser. La stabilisation des troubles permet d'envisager une vie où l'insertion professionnelle devient ou redevient possible. Il est possible de trouver une activité professionnelle dans laquelle les symptômes du trouble psychique n'handicapent pas la personne.

## Chiffres clés

12 millions de personnes, en France, souffrent d'au moins un trouble psychiatrique, soit 1 personne sur 5  
2.5 millions touchées par la dépression.

Le handicap psychique est la deuxième cause d'arrêt de travail.

## Quelles sont les difficultés que peut rencontrer la personne en cas de handicap psychique?

Communiquer (discours décalés), maintenir une stabilité de la pensée, de la perception, du comportement (oubli des consignes), s'adapter, organiser son travail, son emploi du temps, faire des démarches autonomes, prendre des décisions adaptées, repérer les fonctions hiérarchiques, les codes sociaux, porter un regard juste et distancié sur soi et ses compétences...



## Handicap auditif

### Définition

La déficience auditive est un handicap de communication ayant des conséquences sur l'ensemble des échanges de la vie quotidienne.

### Chiffres clés

Sur 7 millions de personnes sourdes ou malentendantes, 300 000 seulement parlent la langue des signes française (LSF) <https://dico.elix-lsf.fr/>

### Quelles sont les difficultés que peut rencontrer la personne en cas de handicap moteur?

Entendre (paroles et ou sons, même forts), parler, maîtriser le langage écrit, fatigabilité (dans un environnement bruyant par exemple), nouer des relations avec l'environnement,...



## Handicap mental

### Définition

Les personnes atteintes d'un handicap mental présentent des capacités intellectuelles significativement inférieures à la moyenne. Dans la plupart des cas, une anomalie génétique est en cause, mais beaucoup de retards mentaux ont des origines inconnues, ou parfois liés à un événement médical précoce (maladie durant la grossesse, par exemple), à une autre perturbation de développement du cerveau (anomalie génétique, accident cérébral...). Handicap caractérisé par des difficultés à comprendre et une limitation dans la rapidité des fonctions mentales et cognitives, une stabilité dans la manifestation des symptômes. Il peut être accompagné d'autres troubles moteurs, sensoriels ou psychiques plus ou moins sévères.

### Ce qu'il faut retenir

Il ne faut pas confondre handicap mental ou intellectuel, handicap cognitif et handicap psychique. Le handicap mental (ou intellectuel) affecte le QI qui est très inférieur à la moyenne (en dessous de 70). Ainsi, en cas de handicap mental les capacités de compréhension, de raisonnement ou d'acquisition sont réduites ou entravées, par rapport à une personne du même âge, du même groupe culturel et d'appartenance.

### Chiffres clés

On estime à 650 000 le nombre de personnes en situation de handicap mental en France.

### Quelles sont les difficultés que peut rencontrer la personne en cas de handicap moteur?

Se concentrer, retenir les consignes, conceptualiser, s'orienter dans l'espace, se déplacer, prendre des décisions adaptées, faire face à l'imprévu, s'organiser et être autonome, nouer des relations avec l'environnement, communiquer, mémoriser, apprendre et retenir des connaissances, se repérer dans le temps, prendre soin de soi,...



# Handicap cognitif

## Définition

Le handicap cognitif désigne les pathologies caractérisées par un ensemble de signes cliniques susceptibles d'affecter les processus sous-jacents de la mémoire, du raisonnement, de la compréhension et du jugement. Les troubles cognitifs se caractérisent par leur degré de gravité variable ainsi que par la multiplicité de leurs causes. Ils peuvent exister comme symptômes dans certains troubles mentaux (psychoses, troubles de l'humeur, troubles anxieux), mais ils sont avant tout synonymes de lésions cérébrales. On les retrouve ainsi à des degrés divers dans les maladies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer ou de Parkinson...), ainsi qu'en cas de traumatisme crânien avec atteinte cérébrale.

## Ce qu'il faut retenir

Les fonctions cognitives sont les processus cérébraux qui nous permettent d'acquérir l'information, de la traiter, de la manipuler, de la communiquer, de s'en servir pour agir. On parle de handicap cognitif lorsque seules certaines fonctions cognitives sont touchées, n'entraînant pas forcément une réduction globale du niveau intellectuel. C'est par exemple le cas des troubles du spectre autistique (TSA) et des DYS (dyslexie, dyspraxie etc.).

## Chiffres clés

10 000 personnes traumatisées crâniennes sévères chaque année en France (1ère cause de handicap sévère chez les moins de 45 ans).

## Quelles sont les difficultés que peut rencontrer la personne en cas de handicap moteur?

Retenir les consignes, mémoriser les tâches, s'adapter, gérer les imprévus, prendre des initiatives (appropriées), s'organiser dans le temps et l'espace, passer d'une activité à une autre, faire plusieurs choses à la fois, faire le deuil des capacités antérieures, déficit de compétence sur la communication sociale verbale ou non verbale, difficulté à initier des interactions sociales, difficulté à exécuter ou assimiler des gestes, besoin d'immutabilité, le moindre changement provoquant un état d'angoisse, difficultés à s'adapter...



## Handicap visuel

### Définition

La malvoyance correspond à une acuité visuelle inférieure à 3/10e au meilleur œil, avec correction. La cécité ou non voyance correspond à une acuité visuelle inférieure à 1/20e

On distingue :

- La vision floue : s'accompagne d'éblouissements, de problèmes de vision de nuit et de troubles de perception des couleurs. Il devient impossible de lire de loin. Il devient difficile voire impossible de se déplacer en sécurité, d'apprécier le relief, la distance d'un obstacle.
- L'atteinte de la vision périphérique : la personne se déplace difficilement et ne voit pas les obstacles. Mais la vision peut être suffisante pour effectuer certaines tâches demandant de la précision. Il peut y avoir une perte de la vision des couleurs.
- L'atteinte de la vision centrale : la vision centrale est supprimée, donc la lecture et la vision précise sont difficiles voire impossibles. La vision des couleurs est perturbée, surtout les couleurs foncées. Reconnaître un visage est impossible. La vision périphérique subsiste donc se déplacer reste possible.

### Chiffres clés

- 1,7 million de personnes sont atteintes de troubles visuels, soit 2,9 % de la population (source OMS).
- 1 500 000 personnes sont malvoyantes.
- 60 000 personnes sont aveugles.

### Quelles sont les difficultés que peut rencontrer la personne en cas de handicap moteur?

Voir, lire et écrire , se déplacer, se repérer dans l'espace...

## OETH

La loi relative à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) 5/09/2018 "Liberté de choisir son avenir professionnel" impose aux entreprises de 20 salariés et plus de remplir un quota de 6% de travailleurs handicapés parmi leur effectif total. Pour répondre à cette obligation, les entreprises ont plusieurs options :

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emploi-et-handicap/article/obligation-d-emploi-des-travailleurs-handicapes>

1. Embaucher directement des personnes en situation de handicap en CDI, CDD, en stage, ou via des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.
2. Conclure des contrats de sous-traitance avec des entreprises adaptées, des établissements et services d'aide par le travail (ESAT), ou des travailleurs indépendants handicapés.
3. Accueillir des stagiaires en situation de handicap dans l'entreprise.
4. Verser une contribution financière à l'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) si le quota de 6% n'est pas atteint.

Les entreprises doivent également déclarer chaque année le nombre de travailleurs handicapés qu'elles emploient, ainsi que les actions mises en place pour se conformer à l'OETH. Si elles ne respectent pas cette obligation, elles sont tenues de verser une contribution à l'Agefiph, calculée en fonction du nombre de salariés manquants pour atteindre le quota de 6%.

## RQTH

La reconnaissance administrative du handicap est très importante. Elle vous permet d'avoir accès à un ensemble d'aides et de services de l'Agefiph pour vous aider à conserver ou trouver un travail. Le moyen le plus courant est de solliciter la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). 2.7 millions de personnes en France ont une reconnaissance administrative du handicap.

### Critères d'évaluation

L'évaluation effectuée par la MDPH pour la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) se concentre principalement sur les besoins en compensation liés au handicap, plutôt que sur le handicap lui-même. Cette approche vise à déterminer comment le handicap affecte la vie professionnelle de la personne et à identifier les mesures nécessaires pour compenser ces limitations et permettre une insertion ou un maintien dans l'emploi.

### Nature du handicap et impact fonctionnel :

La MDPH évalue les déficiences (physiques, mentales, sensorielles, psychiques) et leurs conséquences sur les capacités fonctionnelles du demandeur. L'objectif est de comprendre l'étendue des limitations d'activités et leur impact sur la vie quotidienne et professionnelle.

<https://dossier-mdph.com/guide-bareme-mdph/>

### Limitations et besoins en compensation :

L'évaluation ne se limite pas au diagnostic médical mais s'intéresse aux limitations que ce handicap impose dans un contexte de travail. La MDPH cherche à comprendre quels aménagements de poste, adaptations ou soutiens sont nécessaires pour compenser ces limitations.

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emploi-et-handicap/rqth>



## RQTH Titres et organismes

### **CDAPH**

Commission des droits  
et de l'autonomie des  
personnes  
handicapées

Reconnaissance de la  
qualité de  
travailleur handicapé

Carte mobilité inclusion (CMI)  
mention invalidité

Allocation aux adultes  
handicapés  
(AAH)



## RQTH Titres et organismes

### Assurance Maladie

Pension d'invalidité (l'invalidité doit réduire au moins des  $\frac{2}{3}$  la capacité de travail)

Accident de travail ou maladies professionnelles



## RQTH Titres et organismes

**Code des pensions  
militaires d'invalidité et  
des victimes de guerre**

Pension militaire d'invalidité

Allocation ou rente d'invalidité  
attribuée aux sapeurs-pompiers  
volontaires en cas d'accident  
survenu ou de maladie contractée  
en service



Un réseau d'acteurs

CFA / CFAS

France travail/ Cap emploi  
/ Missions locales/ conseil  
régional/ CARSAT



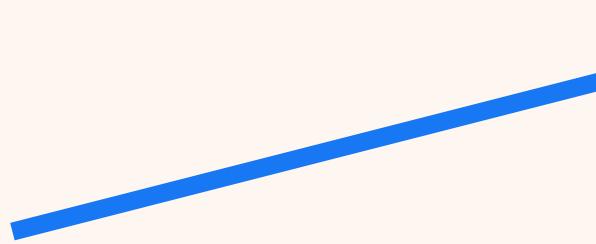
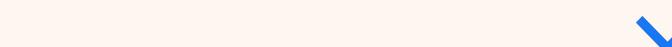


Aides et dispositifs

SESSAD Service d'éducation  
spéciale et de soins à  
domicile

MDPH

<https://mdphenligne.cnsa.fr/>



DREETS (Directions régionales de l'  
économie, de l'emploi, du travail et des  
solidarités)



Médecine du travail /  
France travail



L'Agefiph propose plusieurs aides pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap. Ces aides se déclinent principalement en trois catégories :

- Aides à l'emploi : Elles incluent des aides financières pour l'accès à l'emploi, la compensation du handicap, et le maintien dans l'emploi. Par exemple, l'Agefiph propose des subventions pour l'adaptation du poste de travail, l'acquisition de matériel spécifique, ou encore le financement de formations adaptées.
- Accompagnement personnalisé : L'Agefiph offre un soutien individualisé aux employeurs et aux personnes en situation de handicap à travers des dispositifs comme le suivi Cap Emploi et l'emploi accompagné. Ces services visent à faciliter l'intégration des travailleurs handicapés dans l'entreprise et à les soutenir dans leur parcours professionnel.
- Aides spécifiques selon les contrats : Des aides sont également prévues pour différents types de contrats (CDI, CDD, apprentissage, contrat de professionnalisation). Par exemple, les contrats d'apprentissage pour les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une durée prolongée et d'un temps partiel ajusté, avec un accompagnement spécifique et des aides financières pour les employeurs

<https://www.agefiph.fr/>



# FIPHFP

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) propose diverses aides financières et accompagnements pour faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique. Voici un résumé des principales aides :

- Aides à l'emploi : Le FIPHFP finance des aides pour l'accès à l'emploi, l'adaptation des postes de travail, et la compensation du handicap. Cela inclut des subventions pour l'acquisition de matériel spécifique, l'aménagement des locaux, et le financement des formations.
- Accompagnement socio-pédagogique : Le FIPHFP propose un accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap recrutées sous certains contrats, afin de favoriser leur intégration professionnelle et leur maintien dans l'emploi.
- Aides pour les contrats spécifiques : Des aides sont disponibles pour divers contrats comme les contrats d'apprentissage, où les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de conditions adaptées (prolongation de la durée du contrat, temps partiel, etc.), ainsi que pour les contrats aidés et le service civique.
- Reconnaissance Lourdeur du Handicap (RLH) : Le FIPHFP propose une aide spécifique pour les employeurs qui recrutent ou maintiennent dans l'emploi des travailleurs dont le handicap est reconnu comme étant lourd.

Ces aides visent à soutenir les employeurs publics dans leur mission d'inclusion des personnes handicapées et à assurer une égalité des chances dans l'accès à l'emploi.



sensei

## Comment contacter la référente handicap?



Bureau

11 rue Docteur Jean Paillot,  
73100 Aix-les-Bains



Par Mail

[delphine@sensei-france.fr](mailto:delphine@sensei-france.fr)



Par Téléphone

.07-55-52-25-54

